



Mairie de Meilhan-sur-Garonne

Meilhan-sur-Garonne, le 06 mai 2020

1 Place de Neuf-Brisach
47180 Meilhan-sur-Garonne



EPIDEMIE CORONAVIRUS COMMUNIQUÉ N°8 - MAIRIE DE MEILHAN/GARONNE

Mesdames, Messieurs, chères concitoyennes, chers concitoyens,
C'est la 8^{ème} lettre que nous distribuons dans chaque boîte à lettres pour garder le lien et vous informer des mesures gouvernementales, préfectorales et locales.

Tout d'abord, je tenais à souligner le formidable esprit civique et citoyen dont ont fait preuve les Meilhanaises et les Meilhanais depuis le début du confinement, à savoir le 17 mars.

LA REPRISE DE LA VIE SOCIALE

Comme l'a annoncé le Président de la République, **à compter du 11 mai prochain**, la liberté de déplacement redeviendra la règle, à l'exception des déplacements de plus de 100 kilomètres seulement autorisés au vu d'une attestation justifiant de la nécessité impérieuse d'effectuer ce déplacement à titre privé ou professionnel.

Les parcs, voies vertes et jardins pourront être ouverts sous réserve du classement du département en zone « verte », ce qui est le cas actuellement.

Demeureront fermés les cinémas, les lieux de sport couverts, les salles de concert, les salles des fêtes, les salles polyvalentes. La pratique des sports collectifs et de contact demeurera interdite, même en plein air.

Les lieux de culte pourront ouvrir mais aucune cérémonie accueillant des fidèles ne pourra s'y dérouler avant le 2 juin, à l'exception des funérailles limitées à une assistance de 20 personnes.

Les rassemblements seront limités à 10 personnes. Les festivals et rencontres sportives, de même que les événements regroupant plus de 5.000 participants, ne pourront avoir lieu avant le mois de septembre.

Malgré ce déconfinement, il semble très important de conserver les mesures de distanciation sociale afin d'empêcher la propagation de l'épidémie. Vous devez continuer à adopter les gestes « barrière » et il vous est recommandé de porter un masque lors de vos sorties. La prudence est donc de rigueur si nous souhaitons vaincre ce fichu virus.

REPRISE DES COURS AU SEIN DU RPI

Le Ministre de l'Éducation Nationale a demandé aux maires la réouverture des écoles le 12 mai, en rappelant que c'est une obligation. Dès cette annonce, une enquête a été faite auprès des parents d'élèves par les Directeurs de chaque école du RPI, puisque le retour en classe se fait sur la base du volontariat et de la responsabilité des parents. Les maires, enseignants, élus et agents des 3 communes du RPI se sont réunis afin de préparer la réouverture de nos écoles au regard des résultats de l'enquête, qui montre que peu d'élèves vont reprendre le chemin de l'école.

Aussi, les cours pour les élèves de CP et CM2 reprendront à compter du 12 mai à Meilhan.

Les élèves de Couthures et Saint Sauveur reprendront le 18 mai.

Les élèves de maternelle ne reprendront pas les cours, les mesures étant très contraignantes pour ces très jeunes enfants. Il est à noter que les enfants de personnels prioritaires sont accueillis.

Les mesures d'accueil des élèves, élaborées conformément aux directives ministérielles, seront transmises à tous les parents d'élèves.

RÉOUVERTURE DE LA MAIRIE

Nous vous informons que **la mairie rouvrira ses portes au public à compter du lundi 11 mai**, aux horaires habituels, à savoir : le lundi de 13h30 à 17h, du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 09h00 à 12h00. Toutefois, un dispositif sanitaire sera mis en place afin d'accueillir les administrés dans les meilleures conditions possibles.

SERVICE DE « LECTURE À EMPORTER » À LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque de Meilhan restera fermée au public. Toutefois, à compter du 11 mai, les adhérents auront la possibilité d'effectuer des réservations sur le catalogue en ligne https://meilhan.c3rb.org/opac_net/ et de venir retirer leurs commandes sur place, après avoir pris RDV par mail, à l'adresse biblio.meilhan.47@orange.fr
La restitution des livres pourra également être effectuée après avoir contacté la médiathèque par mail.



RÉOUVERTURE DE LA POSTE - MSAP

À compter du 12 mai, le bureau de Poste - MSAP de Meilhan sera à nouveau ouvert au public du mardi au vendredi de 9h à 12h en attendant une reprise progressive aux horaires habituels.

COLLECTE DES DÉCHETS

À Meilhan-sur-Garonne, les bacs gris sont toujours collectés le mercredi.

La collecte du bac jaune a repris son cours normal depuis cette semaine, à savoir 1 vendredi sur 2 (semaines paires)

BORNES TEXTILE

Suite aux mesures gouvernementales, la collecte des bornes « textile » est suspendue jusqu'à nouvel ordre.

Il est donc demandé aux usagers de ne pas déposer de textiles et de garder chez eux leurs sacs fermés jusqu'à la reprise de la collecte.

COMMUNIQUÉ DE VEOLIA AUX USAGERS DE L'EAU

Pendant le confinement, certains concitoyens ont quitté leur logement et / ou suspendu leurs activités durant plusieurs semaines. Dans ce cas, faute d'usage, l'eau a stagné dans les canalisations du réseau intérieur, ce qui est susceptible d'entraîner une altération ponctuelle de sa qualité et de son goût.

Par mesure de précaution, pour renouveler l'eau qui a stagné, il est conseillé de procéder à une purge du réseau intérieur et de laisser couler l'eau avant de la consommer.

Une fois ces précautions prises pour remettre en route les installations intérieures d'alimentation en eau, l'eau du robinet pourra être bue en toute sécurité.

Pour rappel, l'eau potable distribuée est protégée contre le Covid-19, comme elle l'est contre toute menace biologique, grâce à des traitements multi-barrières éprouvés. L'OMS et la direction générale de la santé ont confirmé à plusieurs reprises que ce virus est totalement inactivé par les traitements usuels mis en œuvre pour l'eau potable.

NAVIGATION SUR LE CANAL

Voies Navigables de France nous informe que la Canal Latéral à la Garonne sera réouvert à la navigation touristique et de plaisance à partir du 29 mai prochain.

RÉOUVERTURE DES COMMERCES

Nous vous invitons à continuer à consommer local en privilégiant nos commerçants, artisans et producteurs meilhanais. En effet, à partir du 11 mai, tous les commerces pourront rouvrir à l'exception des restaurants et des débits de boissons. Le port du masque grand public y sera recommandé et le commerçant pourra en prescrire le caractère obligatoire.

ADIEU GÉRALD !

Partir à 45 ans est bien trop tôt. Gérald PONS nous a quittés, emportant avec lui son désir de liberté. Son choix de vie si particulier ne lui enlevait rien de sa gentillesse. Il voulait vivre libre de toute contrainte. Écorché vif, il a traversé sa vie faite de peines et d'errances. Son cœur s'est arrêté de battre ce matin du 30 avril, laissant sa famille dans la peine. Nous leur adressons nos sincères condoléances. Ses obsèques se tiendront samedi 09 mai à 15h au cimetière communal, conformément aux mesures de confinement de rigueur.

RENSEIGNEMENTS

En ces temps particuliers et pour vous permettre de garder le contact avec les services municipaux, nous vous invitons à consulter régulièrement la page Facebook de la commune ([@meilhansurgaronne1](#)). Nous y publions toutes les informations qui nous parviennent et qui peuvent vous être utiles.

Surtout n'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin, ou simplement pour échanger, nous le faisons pour prendre des nouvelles des personnes seules et fragiles.

Votre dévouée, Régine POVEDA
Maire de Meilhan-sur-Garonne

